

LA CHAÎNE D'INFORMATION INTERNATIONALE POUR LA FRANCE

OU EST DONC PASSEE FRANCE 24 ?

PAR

Gérald ARBOIT*

L'année 2007 avait laissé France 24 dans l'expectative sur son sort après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République. Les manœuvres entourant la mise en place d'une *holding* chapeautant l'audiovisuel extérieur, suite au rapport de Georges-Marc Benamou de novembre 2007¹, ne semblent pas avoir permis de clarifier l'horizon de la chaîne, malgré le talent d'Alain de Pouzilhac pour lui laisser le temps de s'adapter à son environnement. Les questions qui demeurent encore concernent son utilité réelle. France 24 est-elle une chaîne d'information internationale comme les autres ? Comment s'intègre-t-elle dans la nouvelle vision de l'audiovisuel extérieur ? Des réponses que le pouvoir politique et, à travers lui, le pouvoir diplomatique apporteront dépendra l'avenir de la chaîne française d'information internationale.

FRANCE 24 OU FRANCE MONDE ?

Dans le style grandiloquent qui le caractérise, le conseiller de l'Élysée Georges-Marc Benamou, tout en empruntant sa réflexion à Jacques Chirac, souhaitait en finir avec ce « *Meccano abracadabrant* » qu'était jusque-là l'audiovisuel extérieur français. Pour cela, il n'hésitait pas à rouvrir la question lancinante de TV5, dont l'actionnariat est partagé entre France Télévisions, ARTE France, la Radio télévision belge de la Communauté française (RTBF), la Télévision suisse romande (TSR), Radio Canada/Télé Québec. Dès le 11 janvier 2008, la France transmettait officiellement à ses partenaires un document de travail sur la redynamisation de la chaîne dans le cadre de cette réforme². Dès le 13 février, les salariés de la chaîne généraliste francophone se mobilisaient contre la transformation de TV5 en « voix de la France ». Huit jours plus tard, un site Internet³ sous forme de pétition était mis en place pour expliquer leur position : « *le personnel de TV5 s'est grandement inquiété de ces projets*

* Chercheur post-doctorant au Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman (CERE) de l'Université de Luxembourg (Luxembourg).

¹ Daniel PSENNY, « L'audiovisuel extérieur français devrait s'appeler 'France Monde' », *Le Monde*, 30 nov. 2007. Cf. aussi Emmanuel BERRETTA, « TV5 et France 24 dans le même sac », *Le Point*, 18 oct. 2007 ; Cécile JAURES, « Nouvelles préconisations dans la réforme de l'audiovisuel », *La Croix*, 28 nov. 2007 ; Raphaël GARRIGOS, / Isabelle ROBERTS, « Réforme. Le rapport qui va refonder l'audiovisuel extérieur (TV5, RFI...) est prêt », *Libération*, 29 nov. 2007 ; Paule GONZALES, « France Monde chapeautera l'audiovisuel extérieur », *Le Figaro*, 29 nov. 2007, et « Benamou préconise la création d'une 'fabrique multimédia'. Le rapport sur l'audiovisuel extérieur, que Georges-Marc Benamou vient de rendre au chef de l'Etat, propose la constitution d'une holding coiffant RFI, TV5 et France 24 », *Stratégies*, n° 1 479, 29 nov. 2007.

² « Place de TV5 Monde dans la réforme de l'audiovisuel extérieur français (17 janvier 2008) », disponible sur le site Internet www.diplomatie.gouv.fr/fr/article-imprim.php3?id_article=58443.

³ Site Internet tv5monde.riposte.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=22&Itemid=32.

présidentiels, tout comme les actionnaires non français de la chaîne et les différents acteurs de la Francophonie. Les uns et les autres se sont étonnés de cette appropriation d'un outil francophone au seul profit de la France. »

La fronde dura jusqu'à la nomination d'Alain de Pouzilhac à la présidence de la chaîne⁴, le 15 avril suivant, et la précision du projet de France Monde. Finie l'idée d'un grand bouquet numérique de chaînes thématiques et de services interactifs à partir des antennes existantes : un TV5 « enfant » ou « art de vivre », une France 24 « analysis », centrée plus sur la mise en perspective que sur l'actualité en continu, une chaîne Internet dédiée à l'apprentissage du français... Un mois plus tôt, Georges-Marc Benamou avait quitté l'Élysée avec l'espoir de gagner Rome et sa Villa Médicis, davantage en adéquation avec sa grandiloquence. Le sort en décida, malheureusement pour le fait du Prince, autrement⁵... Pour calmer les partenaires de la chaîne francophone, la France décida un effort sur son mode de gouvernance, décidant de ne plus détenir que 49 % de son capital et de créer un poste de directeur général délégué confié, comme les futurs comités de distribution et de nomination, à un non-Français, avec un réel pouvoir de direction et de gestion⁶. Pourtant, le 29 avril, à l'issue d'un houleux conseil d'administration⁷, une énarque née en Algérie, ancienne directrice générale-adjointe, puis directrice générale et vice-présidente de la TV5 (1997-2006), Marie-Christine Saragosse, était nommée à ce poste sans être, il est vrai, intégrée à France Monde. Fonctionnaire des Affaires étrangères françaises, elle bénéficiait de l'appui du directeur de cabinet de son ministre de tutelle, Philippe Etienne, qui assurait la tutelle de la chaîne du temps de son premier passage, et d'Abdou Diouf, président de la francophonie et, à ce titre, protecteur de TV5. « *Personne ne perd la face, ni la France ni les partenaires francophones non français. C'est une sortie par le haut* », déclara à l'AFP un responsable syndical, ce que confirmaient aussi les différents actionnaires⁸.

L'accession d'Alain de Pouzilhac à la présidence de TV5 découlait de sa nomination à la tête de France Monde, le 20 février précédent⁹. De la même façon, le président du directoire de France 24, laissant la chaîne qu'il avait contribué à créer entre les mains de deux directeurs-généraux, Gérard Saint-Paul, chargé de l'information et des programmes, et Jean-Yves Bonsergent, chargé des technologies, de la distribution et des directions fonctionnelles, s'installa à la présidence de RFI le 30 juin, laissa la direction-générale à Christine Ockrent et

⁴ Contraignant le président en exercice, François Bonnemain, un proche de l'ancien président de la république Jacques Chirac, à démissionner... Cf. *Le Figaro* et *AFP*, 16 avr. 2008.

⁵ Cf. Grégoire POUSSIELGUE, « Georges-Marc Benamou quitte l'Élysée pour la Villa Médicis », *Les Echos* 17 mars 2008 ; Raphaëlle BACQUE, « L'Élysée renonce à nommer Georges-Marc Benamou à la Villa Médicis », *Le Monde*, 28 mars 2008.

⁶ Jusque-là, la France détenait 66 % de la chaîne et payait 83 % de son fonctionnement, alors que les Francophones en possédaient 33 % et en finançaient 16 %. Cf. « L'indépendance de TV5 Monde sera respectée », *Le Figaro*, 24 avr. 2008.

⁷ Celui du 15 avril avait tourné court faute de quorum, les représentants des actionnaires francophones s'étant retirés avant l'arrivée d'Alain de Pouzilhac et de son équipe, Christine Ockrent et Patrice Duhamel. Cf. « Alain de Pouzilhac n'a pas réussi à s'imposer à la tête de TV5 Monde », *Le Figaro*, 17 avr. 2008 ; « France Monde : semaine décisive pour les nouveaux dirigeants », *Les Echos*, 17 mars 2008.

⁸ A Bruxelles, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, Fadila Laanan, à Ottawa, la ministre du Patrimoine canadien (culture), Josée Verner, et en Suisse, la Télévision suisse romande. Cf. « TV5 Monde : Pouzilhac président, Marie-Christine Saragosse directrice générale », *AFP*, 29 avr. 2008 ; « Accord sur la place de TV5 Monde dans la réforme de l'audiovisuel extérieur français (29 avril 2008) », disponible sur le site Internet www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france-830/media-12468/television-13211/accord-sur-place-tv5-monde-dans-reforme-audiovisuel-exterieur-francais-29.04.2008-62149.html; Raphaël GARRIGOS / Isabelle ROBERTS, « TV5 : un Yalta et ça repart », *Libération*, 30 avr. 2008.

⁹ Laurence GIRARD / Daniel PSENNY, « Alain de Pouzilhac Promotion télévision », *Le Monde*, 28 fév. 2008.

nomma Geneviève Goetzinger directrice déléguée¹⁰. France Monde, bien vite rebaptisée Société de l'audiovisuel extérieur de la France après constatation que ce nom était déjà retenu pour un domaine Internet¹¹, existe donc¹². Et comme une polémique ne suffisait pas, la présence de la journaliste de France Télévisions, Christine Ockrent, aux côtés d'Alain de Pouzilhac suscitait des commentaires. N'était-elle pas l'épouse du ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner ? La réforme de l'audiovisuel extérieur ne dépendait-il pas de ce ministre, ainsi que le Président de la République le lui avait signifié dans sa lettre de mission du 27 août 2007 ?¹³ Il restait encore à négocier le retrait de TF1 de France 24.

L'opposition du locataire de l'Élysée au pacte d'actionnaires était connue depuis la campagne électorale¹⁴. Par ailleurs, faisant face à de défavorables conditions économiques, l'opérateur privé manifestait son désir de se retirer. Le *Livre blanc* que la chaîne avait fait passer, fin décembre 2007 ou début janvier, aux services de la présidence de la république et que *Les Echos* avaient révélé (7 mars 2008) en plein débat sur la suppression de la publicité dans le service public¹⁵ arguait de problèmes financiers, induits par le rétrécissement du marché publicitaire généré par le développement de la télévision numérique. Une note de la Deutsche Bank, publiée par *Satellifax* le 19 février, estimait que TF1 dépense trop d'argent pour son information et que les coûts devraient baisser de 10 %, soit une économie de quinze millions d'euros. Déjà, les dirigeants de la chaîne annonçaient une mutualisation de ses moyens entre TF1 et LCI, en particulier pour les reportages et les images, qui devraient être mis à la disposition des deux antennes. Le problème était de trouver un accord sur la valorisation de l'apport de TF1 et de ses « spécialistes » d'Eurosport, qui avaient contribué au démarrage de la chaîne. L'apport initial de 18 500 euros était évalué par la première chaîne à 10 251 173 euros¹⁶, mais il était clair qu'elle ne s'en contenterait pas. Déjà on parlait du plus incroyable, TF1 exigeant en échange, rien moins que la jeune France 4, fleuron de France Télévisions en diffusion numérique ! Elle demanderait ainsi 90 millions d'euros¹⁷ ! De 45 millions, elle consentait en fait à se retirer pour deux millions d'euros, de même que France Télévisions. S'ajouteront trois contrats de fourniture d'images. « *Un contrat France Télévisions*

¹⁰ AFP, 3 juil. 2008. Cf. aussi « La course d'obstacles de France Monde », *Le Figaro*, 16 avr. 2008.

¹¹ Après l'éditeur de logiciel qui avait les noms de CF2I et de CFII (cf. Gérald ARBOIT, « La chaîne d'information internationale pour la France. France 24 à l'épreuve de la réalité... », *Annuaire français de relations internationales*, vol. VIII, p. 947), voilà que l'adresse visée par France Monde préexistait pour un site destiné aux élèves cherchant des correspondants à l'étranger...

¹² Pour sa formalisation légale, cf. Assemblée nationale, Projet de loi n° 1 209 relatif à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision (urgence déclarée), renvoyé à une commission spéciale et présenté au nom de M. François Fillon, Premier ministre, par M^{me} Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, 22 oct. 2008, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl1209.asp.

¹³ Cf. Assemblée nationale, Session ordinaire de 2008-2009, Compte rendu intégral, Troisième séance du jeudi 11 décembre 2008, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/cr/2008-2009/20090099.asp; Commission élargie du 5 novembre 2008, Commissions des finances, de l'économie générale et du Plan, des affaires étrangères, des affaires culturelles, familiales et sociales, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2009/commissions_elargies/cr/C010.asp.

¹⁴ Gérald ARBOIT, « La chaîne d'information internationale pour la France. 2008, l'année de tous les dangers », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 9, 2008, p. 876.

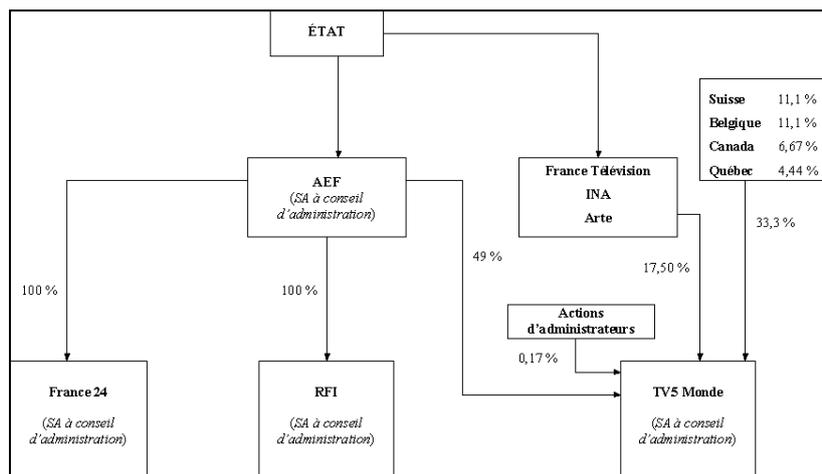
¹⁵ L'annonce en avait été faite par le Président de la République en conférence de presse, le 27 février précédent.

¹⁶ TF1, *Rapport annuel 2007*, disponible sur le site Internet www.tf1finance.fr/documents/publications/386.pdf, p. 145.

¹⁷ Grégoire POUSSIELGUE, « Controverse financière entre TF1 et l'Etat autour de France 24 », *Les Echos*, 17 juin 2008. L'estimation, faite par la Banque Rothschild, concernait en fait la totalité des actifs de la chaîne (cf. Assemblée nationale, Rapport n° 1 198 fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan sur le projet de loi de finances pour 2009 (n° 1127), par Gilles Carrez, rapporteur général, député, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r1198.asp), dont TF1 pouvait légitimement espérer obtenir la moitié.

pour des images d'actualité d'un montant d'un million d'euros. Et deux contrats TF1: les images d'archives à hauteur de huit cents mille euros et les images d'Eurosport à hauteur de neuf cents mille euros ». Ces contrats seraient signés pour 7 ans. « On n'attend plus que la signature de TF1 », a précisé A. de Pouzilhac¹⁸, qui s'était mis en disponibilité de ses fonctions à France 24 pour trouver un accord¹⁹.

La nouvelle formule de l'audiovisuel extérieur français²⁰



QUELLE PLACE POUR FRANCE 24 ?

Pour France 24, son amalgame à la Société de l'audiovisuel extérieur de la France et la « nationalisation » de son capital ne changent pas sa mission, ni n'apportent de solution à ses problèmes. Certes, les économies estimées par la réforme se chiffrent à vingt-six millions, auxquels s'ajouteraient trente millions de revenus additionnels d'ici 2012. Toutefois, ce regroupement nécessitera de se séparer de quelque 10 % du personnel de l'audiovisuel extérieur²¹, respectivement répartis à 65 % chez les journalistes, 7 % dans le service de la distribution et de la commercialisation et 28 % dans d'autres. Naturellement, ces chiffres tirés d'un rapport de Georges-Marc Benamou et Jean-David Levitte suscitèrent des remous parmi les rangs de TV5, doublement concerné, tant au niveau politique (intégration dans France Monde) qu'à celui de sa rédaction venant en duplication de celle de France 24...

¹⁸ « On n'est pas plus con que les Américains », propos recueillis par Raphaël Garrigos et Isabelle Roberts, *Libération*, 10 déc. 2008. Cf. aussi Paule GONZALES, « TF1 accepte de sortir du capital de France 24 », *Le Figaro*, 24 oct. 2008.

¹⁹ Daniel PSENNY, « Le président de France 24 se retire provisoirement de ses fonctions », *Le Monde*, 30 sept. 2008.

²⁰ Assemblée nationale, Rapport n° 1 267 fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi organique (n° 1 208 rect.), après déclaration d'urgence, relatif à la nomination des présidents des sociétés France Télévisions, Radio France et de la société en charge de l'audiovisuel extérieur de la France et le projet de loi (n° 1 209), après déclaration d'urgence, relatif à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision, par Christian Kert, député, 19 nov. 2008, t. 1, p. 53, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rapports/r1267-t1.pdf.

²¹ 1 100 à RFI, 400 à France 24 et 300 à TV5.

Toutefois, il semble avoir trouvé un début de réalisation dans cette dernière, combien même ni Alain de Pouzilhac, ni Christine Ockrent ne se sentaient « *tenus à respecter ce rapport* »²².

Le climat social au sein de l'entreprise privée s'est brutalement dégradé au printemps 2008. Sous prétexte de s'attaquer « *au scandale des trop gros salaires* », il règne depuis une atmosphère de chasse aux sorcières dans la rédaction, apparemment téléguidée par le couple Ockrent-Kouchner²³. Ce furent d'abord le directeur de la rédaction, Grégoire Deniau, et son comparse de toujours, Bertrand Coq, un des sept rédacteurs en chef, qui furent licenciés à la fin de l'été : il était reproché au premier son absentéisme et son insubordination, le second étant accusé de harcèlement²⁴. Ensuite intervint le non-renouvellement du contrat de l'animateur du *Talk de Paris*, Ulysse Gosset, invité à retourner à France Télévisions ; comme son confrère Richard Labévière, rédacteur en chef de Radio France International (RFI) licencié le 12 août, il se voyait reproché une attitude trop favorable à la Syrie... S'ajoutaient encore trois autres procédures de licenciement, touchant des personnes moins médiatiques, toujours pour motifs disciplinaires²⁵. Au cas où, une Société des journalistes se créait à France 24 afin de « *promouvoir le respect des normes professionnelles et l'indépendance de la rédaction, dans un contexte de restructuration des médias publics français à vocation internationale* »²⁶...

Ces jeux sur la masse salariale, touchant les plus hautes dépenses – qui ne sont pas propres à l'audiovisuel extérieur, mais s'inscrivent dans une logique du paysage audiovisuel français, comme le montre l'éviction du présentateur du 20 heures de TF1, l'indéboulonnable Patrick Poivre d'Arvor en juin 2008 –, en laissent attendre d'autres, relatives cette fois au périmètre de France 24, comme de l'ensemble des partenaires de la Société de l'audiovisuel extérieur de la France. Dans un drôle d'écho aux prétentions du Président, qui évoquait, le 8 janvier, « *avec l'argent du contribuable [n'être] pas disposé à financer une chaîne qui ne parlerait pas français* »²⁷, les illusions d'Antoine Schwarz, encore PDG de RFI, ont rapidement volé en éclat. Alors qu'il croyait que ces remarques ne concernaient que les télévisions²⁸, le rapport de la Cour de comptes sur l'audiovisuel extérieur pointait justement le laxisme entourant les dix-neuf langues de la radio internationale²⁹. La sanction ne fut pas bien longue à venir : face à la double contrainte de la chute d'audience et du resserrement budgétaire, l'allemand, l'albanais, le polonais, le serbo-croate, le turc et le laotien étaient

²² « Audiovisuel extérieur : le rapport initial table du 180 suppressions de postes », *Les Echos*, fév. 2008. Cf. aussi « Audiovisuel extérieur : 180 postes seraient supprimés », *AFP*, 27 fév. 2008.

²³ Sur les rapports des deux, cf. Emmanuel BERRETTA, « Controverse : Christine Ockrent sous la tutelle de Bernard Kouchner ? », *Le Point*, 16 janv. 2008 ; Raphaël GARRIGOS / Isabelle ROBERTS, « Du rififi à RFI », *Libération*, 12 déc. 2008.

²⁴ Raphaël GARRIGOS / Isabelle ROBERTS, « La voix de la France tousse », *Libération*, 24 sept. 2007.

²⁵ Xavier MONNIER, « Alain Pouzilhac, Christine Ockrent et le million », *Bakchich*, 22 sept. 2008, disponible sur le site Internet www.bakchich.info/article5086.html. Naturellement, Alain de Pouzilhac démentit l'intégralité de cet article dans son entretien à *Libération* du 10 décembre 2008, *op. cit.*. Et Ulysse Gosset lui répondait dès le lendemain sur le site Internet du *Nouvel Observateur*, tempsreel.nouvelobs.com/actualites/medias/20081211.OBS5074/france_24__ulyse_gosset_regle_ses_comptes.html?idfx=RSS_notr&xtor=RSS-17.

²⁶ La société est présidée par Lucas Menget, Marianne Niosi et Aziza Wassef et dirigée par un conseil d'administration de 15 membres, précise le communiqué. La société regroupe 225 journalistes d'origines diverses, qui travaillent en trois langues au sein de la rédaction multimédia de la chaîne. Cf. *Le Monde*, 25 nov. 2008.

²⁷ Propos de Nicolas Sarkozy le 8 janvier 2008, cités par Sébastien HOMER, « Français, d'abord... », *L'Humanité*, 11 janv. 2008.

²⁸ « France 24 veut rester polyglotte », *AFP*, 10 fév. 2008.

²⁹ Assemblée nationale, Rapport d'information n° 1 087 relatif aux rapports particuliers de la cour des comptes sur les comptes et la gestion des opérateurs de l'audiovisuel extérieur, par Patrice Martin-Lalande, député, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, 22 juil. 2008, p. 15, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i1087.pdf.

appelés à disparaître le 31 janvier 2009, le service russe étant maintenu, quant à lui, uniquement sur Internet³⁰. Selon Alain de Pouzilnac, le taux d'audience de RFI en Europe était compris « entre 0 et 1 % »³¹.

A France 24, la contrainte financière – hormis salariale – a été réduite au maximum dès l'origine. Maximisation du plateau, jeunesse et polyvalence des équipes, recours à l'informatisation³² tout azimut, la chaîne est prête pour devenir cette *news factory*, permettant de décliner et d'éditorialiser l'information sur les différents médias, proposée par le Rapport Benamou. Le modèle de développement de la chaîne française d'information est « un modèle innovant qui abolit la frontière entre le Broadcast, soit la chaîne de télévision traditionnelle, et ce nouveau média qu'est Internet »³³. Ainsi, elle « se désarticule en vidéo à la demande ; elle se 'package', en service push sur le mobile ; elle se télécharge sur Internet ; elle se podcaste sur l'i-Pod ; elle s'individualise en blog et en vlog »³⁴. Depuis son lancement sur Internet, le 6 décembre 2006, jusqu'à la mise en place des Observateurs, cette version modernisée du *Téléphone rouge* d'Europe 1, plutôt qu'une adaptation d'*IReport* de CNN, en passant par les accords de diffusion sur l'ADSL³⁵ et sur la téléphonie mobile³⁶, France 24 mise sur les nouvelles technologies, maintenant ainsi un coût de fabrication inférieur à ses concurrents, mais également à ses partenaires ; la même évolution attend TV5³⁷. Si on ajoute l'utilisation du réseau de correspondants de l'AFP et RFO, pour la langue française, et des Global Radio News (GRN) pour ses programmes en anglais et en arabe³⁸, cette évolution cadre bien avec le format *Breaking News* semble-t-il envisagé et dévoilé début décembre 2008³⁹. Une refonte profonde de la grille serait prévue pour début 2009. La place accordée aux multiples magazines serait ainsi « fortement réduite » et laissée à la francophone TV5. Apparaît ainsi une autre explication de l'arrêt de ce magazine emblématique de la chaîne qu'était *Le Talk de Paris*...

QUELLE AUDIENCE POUR FRANCE 24 ?

Cette suppression était expliquée par la direction de la chaîne comme la conséquence d'une étude auprès de « leaders d'opinion de quatre pays [...] ». Là, on se rend compte avec effroi que le *Talk de Paris*, qui est l'émission la plus chère de France 24, a l'audience la plus petite⁴⁰. Comme

³⁰ Cf. la réponse apportée par « les responsables des rédactions de RFI concernées », « Dix-neuf langues vitales de RFI », *Libération*, 17 nov. 2008.

³¹ Emmanuel BERRETTA, « RFI : déficit, chute d'audience et abandon de six langues », *Le Point*, 11 déc. 2008.

³² Muriel SIGNOURET, « La techno au cœur de la bataille de l'information », *Stratégies*, n° 1 438, 14 déc. 2006.

³³ Damien LICATA CARUSO, *France 24*, mémoire soutenu pour l'obtention du DUT d'Information-communication, option journalisme, à l'IUT de Tours, 2008, p. 37. Cf. aussi Martine DELAHAYE, « La télé s'adapte aux codes du Net », *Le Monde*, 26 oct. 2008.

³⁴ Jean-Louis MISSIKA, *La Fin de la télévision*, Le Seuil, Paris, 2006, p. 1.

³⁵ Cf. Gérald ARBOIT, *op. cit.*, pp. 872-873.

³⁶ La diffusion pour téléphone portable a débuté le 6 décembre 2007, pour le premier anniversaire de la chaîne (cf. « France 24 en visio et en mobile », disponible sur le site Internet web-mobilite.blogspot.com/2007/12/france-24-en-visio-et-en-mobile.html). Elle s'est améliorée tout au long de l'année 2008 et déclinée en diverses versions (Nokia, Iphone...), annonçant même, à l'occasion du Mipcom de Cannes, en octobre, un partenariat avec Mobiclip.com. (cf. « France 24 sur mobile grâce à Mobiclip.com d'Actimagine », disponible sur le site Internet www.generation-nt.com/france-24-mobile-codec-mobiclip-actimagine-actualite-173221.html).

³⁷ « TV5 Monde : Pouzilnac président, Marie-Christine Saragosse directrice générale », *AFP*, 29 avr. 2008.

³⁸ Ce distributeur indépendant de correspondances permet également à France 24 de préparer son développement futur en espagnol (GRN offre une quatrième langue, le portugais, qui n'est pas dans les objectifs de la chaîne). Cf. le site Internet www.globalradionews.com.

³⁹ *La Tribune*, 2 déc. 2008.

⁴⁰ « On n'est pas plus con... », *op. cit.*

n'importe quel média, France 24 suit son audience, dont seuls des taux probants permettront l'investissement d'un marché publicitaire international aux budgets plus limités⁴¹, dans la mesure où toutes les chaînes d'information internationales s'y nourrissent. Or, France 24 est la dernière entrante sur ce marché et, plus que tout, la moins connue. Même s'il n'est pas vraiment possible de définir un taux d'audience valable pour les télévisions transnationales, tant il est vrai que chaque chaîne revendique une audience qui, parfois, se révèle aléatoire et parfois peu fiable, sa notoriété reste des plus limitée. France 24 s'était essayée à publier des estimations largement surestimées durant l'année 2007, dont la diffusion en France servait à hypothéquer l'avenir au moment des élections présidentielles. Le retour à la réalité fut difficile lorsque, pour la première fois, l'étude estivale EMS⁴² la crédita, pour l'intervalle 2007-2008, de 2,2 % d'audience, soit 861 000 téléspectateurs, là où la généraliste TV5 en touche 30,6 % et surtout EuroNews, qui émerge également sur le budget médias des Affaires étrangères françaises – et donc participe de fait à son audiovisuel extérieur – 31,4 %. Ces deux dernières figurent donc parmi les quatre premières chaînes transnationales, la « petite » lyonnaise étant même la deuxième à s'occuper d'information, avec plus de sept millions de téléspectateurs, derrière CNN (33,4 %), mais devant BBC World (25,9 %)⁴³.

Cette information est d'importance, tant pour le projet de la chaîne que pour son insertion dans la Société de l'audiovisuel extérieur de la France. Le projet n'a pas varié depuis son lancement, à savoir toucher les leaders d'opinion, soit la cible EMS. Les moyens de diffusion, notamment la couverture satellite, mis à son service montrent que ces leaders doivent essentiellement être situés en Europe (Russie et Kazakhstan inclus), en Afrique, au Moyen-Orient (jusqu'au Pakistan), ainsi qu'à New York et Washington. Avant d'être celui de CNN ou de BBC World, avec lesquels les dirigeants de France 24 aiment bien se comparer, ce modèle est celui d'EuroNews. Or, 2008 a été pour cette chaîne d'information continue sous le signe de la poursuite de sa montée en puissance... contre France 24. En se dotant d'un nouveau logo et d'un nouvel habillage en juin, concoctés par l'agence de communication Fred Farid Lambert, elle affiche une identité dont les tons gris s'opposent au bleu de la chaîne française. Son inscription sur l'Internet est tout aussi avancée, voire même plus, car elle affiche sept langues (anglais, français, allemand, italien, espagnol, portugais et russe), auxquelles s'est ajoutée une huitième le 12 juillet, l'arabe. Tout ce que prétend réussir dans l'avenir France 24, EuroNews l'aura réalisée ces trois dernières années – sans parler de

⁴¹ La publicité internationale implique la diffusion d'un message commercial à des publics-cibles dans plus d'un pays. Ces publics-cibles diffèrent d'un pays à l'autre en termes de perception et d'interprétation des symboles ou des stimuli, de réponse à l'humour ou à l'affect, ainsi que dans leurs niveaux d'alphabétisation et des langues parlées. La centralisation ou non des décisions et des budgets publicité par les entreprises multinationales varie également. La publicité internationale est donc un processus de communication multiculturelle qui diffère en termes de valeurs, de styles de communication et de modes de consommation. Elle est également une activité impliquant annonceurs et agences de publicité qui créent des annonces et achètent des espaces dans les différents pays. La somme totale de ces activités constitue une industrie mondiale qui est de plus en plus en importance. Elle est aussi une force importante, qui est le reflet de valeurs sociales, et certaines valeurs se propagent dans le monde entier. Cf. Mathieu GUIDERE, *Publicité et traduction*, L'Harmattan, Paris, 2000 ; Susan P. DOUGLAS / C. Samuel CRAIG, « International Advertising », in Neil J. SMELSER / Paul B. BALTES (dir.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Elsevier, New York, 2002, pp. 7 755-7 759 ; Simona DI IULIO, « La publicité transnationale entre universalisme marchand et ancrage territorial », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2002, disponible sur le site Internet w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2002/DeIulio/DeIulio.pdf.

⁴² L'*European Media and Marketing Survey* (EMS) est conduite par la compagnie hollandaise de recherche Interview NSS. L'univers qu'elle scrute est celui des 20 % de ménages ayant le plus haut revenu de seize pays européens étudiés, soit quarante millions des adultes âgés de plus de vingt et un ans d'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Il s'agit donc de ces CSP++ que visent toutes les chaînes d'information internationales en général, France 24 en particulier. Cf. le site Internet ems.synovate.nl

⁴³ D'après l'EMS, cette situation perdure depuis 1997...

la mutation de TV5 pendant la même période –, avec en plus une diffusion réellement universelle et vingt-quatre heures sur vingt-quatre... Même l'assaut de la chaîne française d'information internationale sur les Etats-Unis, où elle est diffusée sur le câble, ne recueille pas vraiment d'audience⁴⁴.

Cette visibilité de France 24 n'est pas seulement un impératif communicationnel. De la même façon que Bernard Kouchner pouvait déplorer devant ses ambassadeurs, le 27 août 2007, avoir « pu à nouveau constater l'influence considérable des chaînes de télévision arabes et américaines » lors d'un séjour à Bagdad, on ne peut que déplorer l'absence de France 24 dans la majorité des hôtels du monde, alors que TV5 et EuroNews – en diverses langues – et de plus en plus Arte y sont, aux côtés des autres chaînes d'information internationales et des nationales italiennes, néerlandaises... Même si les « hôtels partenaires » de France 24 sont les « plus beaux [...] du monde ! », choisis parmi les luxueux groupes hôteliers internationaux Starwood, Accor, Marriott, Hyatt, « mais aussi les plus prestigieux hôtels indépendants tels que le Principe di Savoia à Milan ou le Plaza Athénée »⁴⁵... Et dans ces hôtels, c'est l'absence quasi générale d'EuroNews qui est remarquable...

Plus remarquable encore est l'injonction de la Direction du développement des médias, qui suit donc l'évolution budgétaire de France 24 : « renforcer sa distribution à destination des particuliers »⁴⁶, c'est-à-dire faire une entorse au principe des leaders d'opinion. Certes, on touche là au volet le plus politique de la chaîne, d'autant plus que l'audiovisuel extérieur dépend dorénavant de ce service du Premier ministre, « afin de préserver le caractère interministériel de la concertation en matière d'audiovisuel extérieur »⁴⁷ ; l'argument est aussi économique, puisque « le plan d'action stratégique 2009-2013 assorti d'un plan de financement pluriannuel » de l'audiovisuel extérieur baisse de 6,4 % en 2010 et de 6,8 % en 2011 par rapport à 2009⁴⁸. Dès son lancement, cet objectif était clair : « La reprise des programmes de la CFII par les chaînes étrangères sera un élément permettant de mesurer la notoriété de la chaîne au sein du paysage audiovisuel international et d'en renforcer l'identité. Elle contribuera au rayonnement de la chaîne, tout comme sa reprise dans la presse locale, et, plus généralement, favorisera l'influence de la chaîne dans les débats d'opinion. »⁴⁹

On pourrait y voir-là une velléité de remplacer EuroNews, dont la notoriété est portée par ce système. Cependant, même si sa part sur France 3 est régulièrement entamée, l'heure d'antenne en moyenne sur les autres chaînes nationales européennes est toujours respectée.

⁴⁴ Project for Excellence in Journalism, *The State of the News Media 2008. Executive Summary*, p. 16, disponible sur le site Internet www.stateofthenewsmedia.org/2008/chapter%20pdfs/PEJ2008-Overview.pdf?cat=9&media=1.

⁴⁵ Cf. la liste complète par pays sur hotels.france24.com/

⁴⁶ Annexes budgétaires 2008, « Présentation stratégique du projet annuel de performances », disponible sur le site Internet www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2008/pap/html/DBGPGMPRESSTRATPGM116.htm.

⁴⁷ Assemblée nationale, Rapport n° 1 198, *op. cit.*

⁴⁸ *Ibid.* ; Assemblée nationale, Texte adopté n° 204, « petite loi », projet de loi de finances pour 2009, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 19 novembre 2008, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0204.asp.

		PLF 2009	2010	2011
Programme Audiovisuel extérieur de la France	<i>Plafond autorisations d'engagement</i>	233 070 000	218 070 000	203 070 000
	<i>Plafond crédits de paiement</i>	233 070 000	218 070 000	203 070 000

S'ajoutent encore 65 288 200 euros, au titre des « contributions au financement de l'audiovisuel extérieur », anciennement dévolues à RFI et à la radio franco-marocaine Médi 1, soit un total de 298 358 200 euros.

⁴⁹ PLF 2006 - extrait du bleu budgétaire de la mission : Médias. Programme 116 : Chaîne française d'information internationale, disponible sur le site Internet www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2006/pap/pdf/DBGPGMPGM116.pdf.

On pourrait y voir une tentation d'ingérence de la France dans les affaires intérieures de quelques pays d'Afrique ou du Moyen-Orient, comme semblent le croire certains quotidiens régionaux, à l'approche d'échéances électorales⁵⁰.

Sans préjuger de l'existence de politiques spécifiques à ces pays, il convient de rappeler le désintérêt de la diplomatie française pour le maniement de ses moyens audiovisuels. RFI souffre depuis de longues années de cette absence de soutien à son développement⁵¹. France 24 n'est pas mieux lotie : plusieurs ambassadeurs français en poste dans le monde arabe se sont plaints à leur ministre de tutelle de la « *piètre qualité* » de ses programmes en arabe. De même, sa quasi-invisibilité chez les câblo-opérateurs européens repose certes sur un faible apport de la chaîne aux bouquets existants, qui est une donnée économique, mais également au manque de pression diplomatique française, ce qui est une donnée politique.

* *

*

Les débats entourant France 24 et la Société de l'audiovisuel extérieur de la France rappellent une nouvelle fois que l'affaire de la chaîne d'information internationale a été mal engagée depuis son origine. D'une certaine manière, nos conclusions de 2004 trouvent une nouvelle réalité : « *comme à chaque fois que cette question est revenue sur le devant de l'actualité depuis la première guerre du Golfe, il s'agissait de répondre à une mainmise américaine sur l'information face à une crise internationale. Passée l'émotion suscitée par l'événement, la course à l'audience des médias se nourrissant, comme partout ailleurs, d'instantanéités, la nécessité d'un vecteur français de communication internationale se faisait moins pressante. Le dossier replongeait dans l'oubli. L'objectif premier du pôle audiovisuel français est de se démarquer de la Francophonie, projet ambitieusement encombrant et difficilement contrôlable pour/par Paris. L'accommodement de TV5 ne s'est fait que par défaut.* »⁵²

Le succès n'étant pas au rendez-vous de France 24, moins pour le ton qu'elle a su imposer à son traitement de l'actualité internationale que pour son impossibilité à s'extraire de ses « maladies » infantile (sa naissance en réaction à la seconde guerre d'Iraq) et congénitale (l'absence de coordination de tout l'audiovisuel extérieur), son intérêt semble s'être éteint. Le nouveau Président de la République n'a jamais été un partisan de l'œuvre de son prédécesseur, comme le retrait de TF1 aurait été plus rapide si ses prétentions financières n'avaient été si élevées. Ne s'étant jamais impliqué pour soutenir RFI dans le passé récent, il n'y a aucune raison que le Quai d'Orsay le fasse pour France 24. A plus forte raison en 2009, alors que la gestion de l'audiovisuel extérieur lui échappe dorénavant, quoi qu'en pense Bernard Kouchner⁵³. Quant à France Télévisions, elle participe à un projet

⁵⁰ Cf. Pierre ISSAKHA, « Tchad : L'AFP, RFI, France 24 aux services de Idriss Déby Itno sur demande du Quai d'Orsay ? » (tribune libre), *Al Wihda* (N'Djamena), 6 sept. 2008 ; « France 24, Al Jazeera et Medi Sat : tribune de l'opposition politique », *L'Expression* (Alger), 23 nov. 2008...

⁵¹ Emmanuel BERRETTA, « RFI : déficit... », *op. cit.* Cf. aussi « RFI sans nouvelles du Quai d'Orsay », *Jeune Afrique*, 27 fév. 2005 ; « RFI : 'quand on n'a que l'amour' ? », *La Lettre du Continent* (Lomé), 4 déc. 2003.

⁵² Gérald ARBOIT, « Une chaîne d'information internationale pour la France. Perspectives d'un projet déjà ancien », *Annuaire français de relations internationales*, vol. V, 2004, p. 480.

⁵³ Devant la commission élargie chargée d'étudier le budget de l'action extérieure de la France, le 5 novembre 2008, il admettait seulement un dessaisissement de la tutelle de RFI en raison d'« *une personne qui m'est proche* » à sa tête.

récemment financé par l'Union européenne, appelé EuroMed News, une banque d'échange d'images entre les deux rives de la Méditerranée⁵⁴. Et si le prétexte d'une réorganisation de l'audiovisuel extérieur français ne servait, finalement, que d'excuse pour ramener TV5 dans un giron franco-français ?

Sénatrice socialiste des Français établis hors de France et rapporteuse du budget médias, Monique Cerisier Ben-Guiga s'en inquiétait dès février 2008 : « *sur le fond, notre président hexagonal n'a pas compris que, dans le monde d'aujourd'hui, le multilinguisme d'une part (celui de RFI et France 24), la diversité francophone de l'autre (assurée par TV5 Monde) étaient les meilleurs atouts de la France. Sur la forme, il obère l'avenir en dressant les uns contre les autres des partenaires destinés à coopérer.* »⁵⁵

« *On n'est pas plus cons que les Américains !* », semble lui avoir répondu, dix mois plus tard, Alain de Pouzilhac...

Cf. Assemblée nationale, Commission élargie, Commissions des finances, de l'économie générale et du plan, des affaires étrangères, des affaires culturelles, familiales et sociales, disponible sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2009/commissions_elargies/cr/C010.asp. En fait, les Affaires étrangères conservent la pleine maîtrise des moyens budgétaires de Canal France International (CFI), société anonyme filiale du groupe France Télévisions (75 %) et d'ARTE-France (25 %), par un basculement de crédits de l'audiovisuel extérieur (programme 115 Audiovisuel extérieur de la France de la mission Médias) pour les rattacher au programme 209 Solidarité à l'égard des pays en développement de la mission Aide publique au développement. D'opérateur de la coopération audiovisuelle publique française, CFI devient opérateur de l'aide publique au développement (rapport n° 1 198, *op. cit.*).

⁵⁴ L'Union européenne de radio-télévision (UER) et l'Arab States Broadcasting Union (ASBU), ainsi que la Algérie, Libye, et la Jordanie participent aux côtés du holding public français à ce projet annoncé lors des Etats généraux culturels méditerranéens à Marseille, le 5 novembre 2008, et auquel la Commission européenne prend part. Cette banque de production et de diffusion des programmes de télévision (news, magazines, documentaires) devrait être dotée d'une rédaction transnationale décentralisée (*Méditerranée Audiovisuelle*, Lettre d'information mensuelle du Centre méditerranéen de la communication audiovisuelle, n° 73, déc. 2008, p. 5, disponible sur le site Internet www.cmca-med.org/fr/newsletter/upload/medaudion73daecembre2008.pdf).

⁵⁵ Monique CERISIER BEN-GUIGA, « France Monde, ORTF de l'extérieur », *Libération*, 28 fév. 2008. Cf. aussi les rapports n° 1 267, *op. cit.* et n° 1 198, *op. cit.*